BIPIMP 12-5-81079376

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°18 bis

6 Août 1980

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Siège de la Circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 159 - 84008 AVIGNON CEDEX - TELEPHONE : (90) 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9880 74 V

SPECIAL TOMATE - 4

MILDIOU - Actuellement, il est inutile de renouveler les traitements préventifs .

ACARIOSE BRONZEE - De graves dégâts sont observés : maintenir la protection .

NOCTUELLE DU FRUIT (Heliothis armigera) - Des pénétrations ont été observées en Camargue .Dans cette zone un deuxième traitement doit être effectué 15 jours après le premier, ou après une pluie ou une aspersion supérieure à 20 mm .Dans les autres zones le risque demeure très faible pour le moment .

L'ACARIOSE BRONZEE (extrait du guide pratique SONITO) -

L'Acariose bronzée est causée par un acarien, invisible à l'oeil nu : Vasates lycopersici .

Les dégâts sont à déplorer en Provence et en Corse par temps chaud et ensoleillé durant les mois de Juillet et Août .Les tiges et les pétioles prennent une coloration jaunâtre qui tourne ensuite au jaune orange .Les folioles se nécrosent en partant de la base jusqu'au sommet de la plante .A ce stade la plante prend un aspect caractéristique "bronzé" .

L'attaque débute en général par le bord du champ et peut se généraliser à partir d'une tache en quelques jours sur toute la parcelle .

Lutte préventive (suffisante en général) :

2 à 3 soufrages à 15 jours d'intervalle, à effectuer tôt le matin ou tard le soir en prenant soin de respecter la dose:

- soufre mouillable : 1,5 à 2 kg./ha
- soufre poudrage : 15 à 20 kg./ha .

Lutte curative :

Une ou deux pulvérisations au moins 15 jours avant récolte avec une spécialité à base de dicofol 500 g de M.A./ha .

NOTE SUR L'UTILISATION DU TOMATHREL (spécialité à base d'éthéphon) EXTRAIT DE L'ARTICLE de J. PECHEUR - DEFENSE DES VEGETAUX N°203 .

Action : L'éthéphon provoque une maturité accélérée et généralisée des fruits tournants et verts mais physiologiquement mûrs .Ces fruits se distinguent des fruits immatures par leur cavité gélifiée et des graines parfaitement formées .

Utilisation :

A) Récolte unique : Cette matière active permet d'augmenter jusqu'à 20 % la proportion des fruits mûrs colorés en vue d'une récolte unique manuelle ou mécanique (le pourcentage de fruits surmaturés n'augmentant pas ou très peu) .

Date d'application : l'application doit avoir lieu lorsque le pourcentage de fruits roses et rouges est compris entre 20 et 30 % de la totalité des fruits soit 80 % des fruits physiologiquement mûrs .

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant J. Thiault - CPPAP N° 478 AD

Méthodes et doses d'application : on effectuera une pulvérisation par temps calme, en plein sur la base de 1000 l/ha en recherchant un mouillage uniforme .

- 2 à 2,5 l de Tomathrel (spécialité à 480 g/l d'éthéphon) si la température de jour est supérieure à 25° C.
- 2 à 3 l de Tomathrel (spécialité à 480 g/l d'éthéphon) si la température de jour est supérieure à 20° C .

B) Technique d'effaçage : permet de regrouper la maturation avant la dernière cueillette .

Date d'application : le traitement doit être effectué après la première récolte qui peut représenter 30 à 50 % du rendement total ou 10 à 20 jours avant la date prévue de la dernière cueillette .

Méthodes et doses d'application (cf avant) - La pulvérisation doit être réalisée de façon à toucher tous les fruits pour les variétés à fructification groupée ,et de façon localisée sur les bouquets productifs pour les variétés à fructification étalée .

N.B. - Il est utile dans tous les cas de procéder à des essais préliminaires afin de déterminer les différentes réactions variétales et les modifications des dates de récolte qui en découlent .

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR & CORSE

G. TOUZAA